

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

May irritate eyes. Avoid contact with eyes

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Applicators must wear coveralls and chemical resistant gloves.

Mixers and Loaders handling concentrated product, as an extra precaution, should wear coveralls, chemical resistant gloves, goggles, and rubber boots.

Restricted Entry Interval - Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours following application on agricultural areas. For non-crop areas, do not enter or allow worker entry into treated areas until sprays have dried.

SPRAY DRIFT PRECAUTIONS

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversion, application equipment and sprayer settings.

OPERATOR USE PRECAUTIONS

- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the washroom.
- Avoid breathing spray mist.
- If herbicide penetrates clothing remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing.
- Remove personal protective equipment immediately after handling this product. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to terrestrial and aquatic plants. Observe terrestrial and aquatic spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body. Avoid application when heavy rain is forecast, as runoff water may flow onto adjacent areas and injure crops and other desirable non-target vegetation.

STORAGE

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL

Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable containers

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable containers

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

GENERAL INFORMATION

ClearView Herbicide, applied as a post emergent, controls annual and perennial broadleaf weeds, invasive plants and shrubs in rangeland, permanent pasture, industrial areas (including but not limited to rights-of-way and military bases) and other non-crop areas. Applications should be avoided under cold or dry conditions or other environmental stresses. **Read all precaution statements before using this product.** For more information contact your local Corteva Agriscience Canada Company representative (1-800-667-3852).

For best results, apply ClearView Herbicide to plants that are actively growing at time of application. Do not apply when temperatures exceed 28° C.

GENERAL USE PRECAUTIONS

ClearView Herbicide is selective and highly active against annual and perennial broadleaf weeds, invasive plants and shrubs. This product is recommended for use on areas where loss of broadleaf forage plants, including legumes, can be tolerated. Injury to or loss of desirable plants may result unless the following precautions are observed. Do not apply or drain or flush equipment on or near desirable vegetation or on areas where their roots may extend or in locations where the chemical may be washed or moved into contact with their roots. Do not apply on walks, driveways, tennis courts or other similar areas.

- Do not apply more than 230 grams per hectare of ClearView Herbicide per annual growing season in rangeland, pasture, industrial, and other non-crop areas.
- Only one application per growing season is permitted.
- Areas treated for 24 months of control should be treated no more than every second year.
- Apply ClearView Herbicide with a recommended surfactant.
- ClearView Herbicide cannot be applied on domestic or commercial turf grass.

- Hay cut from treated grass, in the year of application, should only be used on-farm to feed livestock. The manure or compost from animals fed the treated hay should only be used on registered use sites where the loss of broadleaf forage plants, including legumes, can be tolerated. Contact Corteva Agriscience Canada Company for additional information on sensitive broadleaf plant species.

Sensitive Plants

ClearView Herbicide works primarily through uptake by plant foliage and translocation throughout the plant. However, secondary herbicide activity may occur through soil uptake of the aminopyralid component of ClearView Herbicide. Very small amount of ClearView Herbicide can kill or damage sensitive broadleaf plants. Only spray pastures if injury to existing forage can be tolerated. Care should be taken to avoid spraying desirable broadleaved plants, during both growing and dormant periods.

Avoid application within the drip line (outermost edge of the tree canopy) of desirable coniferous and deciduous trees unless injury can be tolerated. Use special caution when using aminopyralid-based products around species with extensive lateral root systems, shallow rooting species and those that propagate vegetatively through layering.

Clippings or hay from vegetation which has been treated with aminopyralid should not be used for composting or mulching. Aminopyralid residues pass through animals unchanged and are still herbicidally active. The manure from animals grazing treated areas or fed treated hay should not be used around susceptible plants. Do not transfer livestock from treated grazing areas onto broadleaf crop areas without first allowing 3 days of grazing on untreated grass pasture.

Tank Mixtures

In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or www.corteva.ca for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label. The user assumes the risk of losses that result from the use of tank mixes that do not appear on this label or that are not specifically recommended by Corteva Agriscience Canada Company.

DIRECTIONS FOR USE

READ ALL DIRECTIONS CAREFULLY BEFORE APPLYING. FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN ERRATIC WEED CONTROL.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Field sprayer application

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Aerial application

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotorspan.

INDUSTRIAL AREAS (INCLUDING RIGHTS-OF-WAY), OTHER NON-CROP AREAS, RANGELAND AND PERMANENT PASTURE

CLEARVIEW HERBICIDE ALONE

Apply ClearView Herbicide at a rate of 135 – 230 g/ha. Apply when targeted undesirable vegetation is actively growing. Only weeds and brush present at the time of application will be controlled. Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging. Apply using aerial equipment with a minimum of 30 litres spray volume/ha or ground equipment with a minimum of 110 L spray volume/ha, that will assure uniform coverage. For better coverage use 50 litres/ha for aerial application and 200 litres/ha for ground application. Follow all instructions under Mixing Methods for surfactant requirements and order of mixing.

APPLICATION RATES

**CLEARVIEW HERBICIDE ALONE
SEASON LONG CONTROL AND SUPPRESSION**

ClearView Herbicide Rate	Control of:		
135 g/ha	ball mustard bluebur bull thistle Canada fleabane Canada thistle chickweed clover common groundsel common ragweed common tansy corn spurry cow cockle dandelion field scabious flixweed	green smartweed hemp-nettle horse-nettle kochia* lady's-thumb musk or nodding thistle narrow-leaved hawk's beard oxeye daisy (pre-bud) perennial sow-thistle plumeless thistle prostrate pigweed Russian thistle	scentless chamomile shepherd's purse spotted knapweed stinkweed stork's bill sweetclover tall buttercup tartary buckwheat volunteer canola** western snowberry (buckbrush) wild mustard yellow star-thistle
	Suppression of:		
	Canada goldenrod lamb's quarters	wild buckwheat	
170 g/ha	Plants Listed Above Plus Control of:		
	cudweed curly dock fireweed hoary alyssum perennial pepperweed Prairie wild rose	pussy toes scotch thistle volunteer alfalfa western ragweed wild carrot wild strawberry	
	Suppression of:		
absinth wormwood			
200 g/ha	Plants Listed Above Plus Control of:		
	babys breath black henbane cleavers	wild caraway wild parsnip rush skeletonweed	

230 g/ha	Plants Listed Above Plus Control of:	
	absinth wormwood brown knapweed diffuse knapweed*** hound's tongue Japanese knotweed mullein	orange hawkweed**** prickly lettuce purple loosestrife whitetop (hoary cress) yellow hawkweed****
	Suppression of:	
	yarrow	

*Non ALS resistant biotypes

All varieties except ALS resistant canola *Apply ClearView at 230 g/ha when plants are actively growing with the optimum time of application occurring from rosette to the bolting stages of development or in the fall. Plants will be controlled by mid-summer and fall application even though plants may not show any changes in form or stature the year of application.

****Apply ClearView at 230 g/ha to plants in the bolting stage of development.

CLEARVIEW HERBICIDE ALONE 12 MONTH CONTROL OR SUPPRESSION

ClearView Herbicide Rate	Controlled up to 12 Months	Suppression up to 12 Months
135 g/ha	scentless chamomile	Canada thistle dandelion
170 g/ha	Plants listed above plus: Canada thistle* dandelion wild strawberry	pasture sage (fringed sage) prairie sage prairie wild rose western snowberry (buckbrush),
200 g/ha	Plants listed above plus: prairie wild rose	
230 g/ha	orange hawkweed**, pasture sage (fringed sage)	silverberry

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

**Apply ClearView Herbicide at 230 g/ha to plants in the bolting stage of development.

CLEARVIEW HERBICIDE ALONE 24 MONTH CONTROL OR SUPPRESSION

ClearView Herbicide Rate	Controlled up to 24 Months	Suppression up to 24 Months
170 g/ha	wild strawberry	Canada thistle* dandelion pasture sage (fringed sage) prairie wild rose
200 g/ha	Plants listed above:	western snowberry (buckbrush)
230 g/ha	Plants listed above plus: Canada thistle dandelion pasture sage (fringed sage) prairie wild rose	

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

Preharvest/Grazing Intervals

- There is no restriction on livestock or lactating dairy animals grazing in treated areas.
- Allow 3 days of grazing on an untreated pasture (or feed untreated hay) before transferring livestock to areas where sensitive broadleaf crops may be grown.

TANK-MIX COMBINATIONS WITH CLEARVIEW HERBICIDE

ClearView Herbicide can be tank mixed with 2,4-D Amine Herbicide to broaden the spectrum of weeds controlled. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels. Follow all instructions under Mixing Methods for surfactant requirements and mixing order.

CLEARVIEW HERBICIDE + 2,4-D AMINE HERBICIDE
SEASON LONG CONTROL

ClearView Herbicide Rate	2,4-D Amine Herbicide Rate	Broadleaf Weeds controlled	
135 g/ha	840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 L/ha of 2,4-D Amine 600)	absinth wormwood	gumweed (top growth)
		annual sowthistle	hawkweed
		blue lettuce (top growth)	hoary cress (top growth)
		burdock < 4 leaf	lamb's-quarters
		Canada goldenrod	pasture sage (fringed sage)
		Cocklebur	prickly lettuce
		common plantain	stinging nettle
		goat's beard	wild buckwheat
		Shrubs	
		silverberry (wolf willow)	
		Plus all the weeds on the 2,4-D Amine label at 840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 - 2.6 L/ha of 2,4-D Amine 600)	
170 g/ha	840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 -2.6 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Broadleaf weeds controlled	
		Plants listed above plus	
		prairie sage	
		Shrubs	
		shrubby cinquefoil	
		Plus all the weeds on the 2,4-D Amine label at 840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 - 2.6 L/ha of 2,4-D Amine 600)	

CLEARVIEW HERBICIDE + 2,4-D AMINE HERBICIDE
12 MONTH CONTROL

ClearView Herbicide Rate	2,4-D Amine Herbicide Rate	Broadleaf Weeds controlled:
135 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Canada thistle* dandelion wild strawberry

170 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Plants listed above plus:
		prairie wild rose shrubby cinquefoil western snowberry (buckbrush) Weeds suppressed at this rate: pasture sage
200 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Plants listed above plus:
		pasture sage (fringed sage) prairie sage silverberry (wolf willow)

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

CLEARVIEW HERBICIDE + 2,4-D AMINE HERBICIDE
24 MONTH CONTROL

ClearView Herbicide Rate	2,4-D Amine Herbicide Rate	Broadleaf Weeds controlled:
135 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	dandelion wild strawberry
170 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Plants listed above plus:
		pasture sage (fringed sage) Weeds suppressed at this rate: Canada thistle prairie wild rose
200 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Plants listed above plus:
		Canada thistle* prairie wild rose silverberry (wolf willow) western snowberry (buckbrush)
230 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Plants listed above plus:
		prairie sage shrubby cinquefoil

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

Preharvest/Grazing Intervals for ClearView Herbicide tank mixed with 2,4-D Amine 600.

- There is no restriction on livestock (except lactating dairy animals) grazing in treated areas
- Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application.
- Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application.
- Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.
- Allow 3 days of grazing on an untreated pasture (or feed untreated hay) before transferring livestock to areas where sensitive broadleaf crops may be grown.

TANK-MIX COMBINATION WITH CLEARVIEW HERBICIDE – Non-cropland Uses

ClearView Herbicide can be tank mixed with glyphosate (present as isopropylamine salt, diammonium salt, trimethylsulfonium salt, potassium salt or dimethylamine salt, registered for use on non-cropland areas) Torpedo EZ Herbicide, Arsenal Herbicide, or Garlon XRT Herbicide to broaden the spectrum of weeds, woody plants and trees controlled on rights-of-way, industrial areas (including but not limited to right-of-way and military bases) and other non-crop areas (where bare ground is desirable). The glyphosate, Torpedo EZ Herbicide and Arsenal Herbicide tank mixes will provide control of most grass and broadleaf species, while the Garlon XRT Herbicide tank-mix will provide control of a broad spectrum of broadleaf weeds, woody plants and tree species. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

Tank-Mix Combination – ClearView Herbicide plus Glyphosate Herbicide

Use 135 – 230 g/ha ClearView Herbicide tank mixed with 0.8 – 4.3 kg ai/ha glyphosate herbicide (Equivalent to 1.69 – 9.0 L/ha of VP480 Herbicide). A surfactant is required. Follow mixing instructions.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Torpedo EZ Herbicide

Apply 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide tank mixed with 880-1215 mL per hectare of Torpedo EZ Herbicide. A surfactant, such as Gateway Adjuvant at 0.25 – 1.0 %v/v, is required.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Torpedo EZ Herbicide plus Glyphosate Herbicide (e.g. VP480 Herbicide)

Apply 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide tank mixed with 880-1215 mL per hectare of Torpedo EZ Herbicide, plus 0.8 – 4.3 kg ai/ha of glyphosate herbicide (Equivalent to 1.69 – 9.0 L/ha of VP480 Herbicide). A surfactant, such as Gateway Adjuvant at 0.25 – 1.0 %v/v, is required.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Arsenal Herbicide

Apply 3.0 L of Arsenal Herbicide per hectare tank mixed with 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Garlon XRT Herbicide

Use 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide tank-mixed with 2.5 – 5 L/ha of Garlon XRT Herbicide. Use a recommended surfactant (such as Gateway™ Adjuvant, Xiameter OFX-0309 Fluid, or recommended non-ionic surfactant such as Ag-Surf, Agral 90, or Citowett Plus) at the rate of 0.375% by volume (375 mL per 100 L of water). See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%. See Garlon XRT Herbicide label for the full list of woody plants and trees controlled.

For the control of black spruce, use 230 g of ClearView Herbicide tank-mixed with 4-5 L of Garlon XRT, in 1,000 L/ha for hose and handgun applications and a minimum of 200 L/ha for broadcast applications, along with a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, Xiameter OFX-0309 Fluid, or recommended non-ionic surfactant such as Ag-Surf, Agral 90, or Citowett Plus) at the rate of 0.375% by volume (375 mL per 100 L of water). See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%.

MIXING METHODS

Mixing with Water

1. Fill the spray tank 3/4 full of clean water
2. Add the required amount of ClearView Herbicide with the agitation running. Pre-slurrying with water may be necessary where there is little or no agitation or an injection system is being used or where herbicide is first added to a tank other than the spray tank.
3. If tank mixing, add the required amount of the tank-mix partner with the agitation running.
4. Add the recommended surfactant.
5. Add antifoaming agent, if required.

APPLICATION METHODS

INVASIVE PLANT MANAGEMENT

Invasive Plant Management Practices

ClearView Herbicide can be applied postemergence as a broadcast spray or as a spot/strip application to control invasive plants. Post emergence applications should be made before bud stage or early flowering, unless otherwise specified. Best results are obtained when the spray volume is sufficient to provide uniform coverage of treated plants. For optimum uptake and translocation of the herbicide, avoid mowing, haying, shredding or disturbing treated areas for at least 7 days following application.

ClearView Herbicide can be an important component of integrated vegetation management programs designed to restore desired plant communities. To maximize and extend the benefits of weed control provided by the ClearView Herbicide, it is important that other vegetation management practices, including proper grazing management, fertilization, prescribed fire, mechanical mowing, hand-pulling, bio control and other methods, be used in appropriate sequences and combinations to further alleviate the adverse effects of invasive plants on desirable plant species and to promote development of desired plant communities. Consult local agriculture and land management resource specialists and/or invasive plant councils. These organizations can provide guidance on best management practices and the development of integrated vegetation management programs. Rapid response to the early detection of new invasive plants is a key invasive plant management strategy. Containment, eradication and control are essential for the management of spreading and established invasive plants.

Rangeland and Pasture Areas

Make only one application per year for control of invasive plants. For best results, invasive plants should be treated when they are actively growing and under conditions favourable for growth. The Reclaim Herbicide tank-mix also provides preemergence control of germinating seeds and control of emerged seedlings of susceptible plants following application.

To reduce the spread of invasive plants, it is important to treat identified invasive plants in the target area while observing required spray buffer zones for broadcast applications. Return when the wind is blowing from the opposite direction to complete spraying the targeted plant population.

Individual Plant or Spot/Strip Applications

An important component of Invasive Plant Management programs is early detection and eradication. The instructions for individual plant or spot or strip applications can be used to stop the spread of invasive plants. This is particularly important in riparian areas, where spot application is preferable to broadcast treatment. Use the following mixing chart to mix ClearView with enough water and surfactant to make the correct amount of spray solution. Use equipment designed for individual plant or spot/strip applications, such as a backpack sprayer or hose and handgun, to spray susceptible invasive plants. Thoroughly and uniformly wet the foliage of all target plants but not to the point of runoff. Direct spray away from aquatic habitats and non-target terrestrial plants. DO NOT apply this product directly to fresh water habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), estuaries or marine habitats.

Mixing Chart

ClearView Herbicide	Surfactant*	Spray Solution (water and herbicide)
1.35 – 2.3 grams	20 mL	10 litres
13.5 – 23 grams	200 mL	100 litres
135 -230 grams	2000 mL	1000 litres

*Recommended surfactant such as Gateway Adjuvant, Ag-Surf, Agral 90 or Citowett Plus

Use the higher rate in the rate range when growing conditions are less than favourable or when the plant foliage is tall and dense.

Aerial Application

Use ClearView Herbicide alone, or tank mixed with 2,4-D amine herbicide, glyphosate herbicide or Garlon XRT Herbicide, as a broadcast treatment by air to control listed broadleaf weeds and woody plants.

Apply ClearView Herbicide at the recommended rates in a minimum spray volume of 30 L/ha by air. For better coverage use 50 litres/ha. Follow all instructions under Mixing Methods for surfactant requirements and order of mixing. Refer to the tank-mix partner label for additional instructions, directions for aerial application and precautions.

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate swath marking devices.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-667-3852 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

Avoid spray drift at the application site. The interaction of many equipment-and-weather-related factors determine the potential for spray drift. Users are responsible for considering all these factors when making decisions.

The following drift management requirements must be followed to avoid off-target drift movement from aerial applications:

1. The distance of the outer most operating nozzles on the boom must not exceed 75% of the length of the wingspan or rotor.
2. Nozzles must always point backward parallel with the air stream and never be pointed downwards more than 45 degrees.

Sprayer Clean-Out Instructions

To avoid injury to desirable plants, thoroughly clean equipment used to apply this product before re-use or using it to apply other chemicals.

1. Immediately after spraying, completely drain the sprayer tank. Any contamination on the outside of the spraying equipment should be removed by washing with clean water.
2. First rinse:
 - Spray the inside of tank with clean water and fill the sprayer with at least one tenth of the spray tank volume.
 - Agitate and circulate for 15 minutes, and flush through booms and hoses.
 - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
 - Drain tank completely.
3. Second rinse:
 - Fill the tank with clean water.
 - Add All Clear Spray Tank Decontaminator, or Clean-Out Spray Tank Cleaner, or 1 L of household ammonia (containing a minimum of 3 % ammonia) per 100 L of water, or similar tank cleaning agent as per manufacturer's recommendations while filling the tank with clean water.
 - Agitate and then flush the boom and hoses with the cleaning solution. Top up with water making sure the tank is completely full. Allow to stand for 15 minutes with agitation. Flush the solution out of the spray tank through the spray booms. Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
 - If possible, let the solution stand in the sprayer tank and booms for an extended period of time, overnight if possible.
 - After flushing the boom and hoses, drain tank completely.
 - Remove nozzles and screens and clean separately with a cleaning agent or an ammonia solution (100 mL in 10 L water).
4. Third rinse:
 - Rinse the tank with clean water and flush through the boom and hoses using at least one tenth of the spray tank volume.
 - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
 - Drain tank completely.

Do not use ammonia with chlorine bleach. Using ammonia with chlorine bleach will release a gas with a musty odour which may cause eye, nose, throat and lung irritation. Do not clean equipment in an enclosed area.

Spray Buffer Zones

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a spray buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

For application to rights-of-way, spray buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified spray buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of application	Crop		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:	
			Freshwater Habitat	Terrestrial habitat*
Field sprayer	Permanent pasture, rangeland, industrial and other non-crop areas		10	15
Aerial	Permanent pasture, rangeland, industrial and other non-crop areas	Fixed wing (coarse)	175	750
		Rotary wing (coarse)	150	650
		Fixed wing (coarse to very coarse)	125	475
		Rotary wing (coarse to very coarse)	100	325
		Fixed wing (very coarse)	100	375
		Rotary wing (very coarse)	90	225
		Fixed wing (very coarse to extremely coarse)	80	250
		Rotary wing (very coarse to extremely coarse)	70	175

*Spray Buffer Zones for the protection of terrestrial habitats are not required for use on rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements, roads, and training grounds and firing ranges on military bases.

When a tank mixtures are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, ClearView Herbicide is a Group 2 and Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to ClearView Herbicide and other Group 2 and Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of ClearView Herbicide or other Group 2 and Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at www.corteva.ca.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

TMTrademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

All other products listed are registered trademarks of their respective companies.

012622

Label Code: CN-29752-014

Replaces: CN-29752-013

Specimen Notes:

Add Torpedo tank mix

2022-01-26
2021-2511
(Container)



ClearView™ Herbicide

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

GRUPE	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

L'herbicide ClearView est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces, de plantes envahissantes et d'arbustes dans les grands pâturages libres, les pâturages permanents, les emprises, les sites industriels et autres zones non cultivées au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF :Aminopyralide, présent sous forme de sel de potassium 52,50 %
Metsulfuron – méthyl 9,45 %
Avertissement : contient l'allergène sulfites
Granulés mouillables

N° D'HOMOLOGATION 29752 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITE LES YEUX

CONTENU NET: 0,1 kg - Vrac

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215-2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Les **préposés à l'application** doivent porter une combinaison et des gants résistants aux produits chimiques.

Les **préposés au mélange et au chargement qui manipulent le produit concentré** doivent porter, comme précaution supplémentaire, une combinaison, des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes monobloc et des bottes de caoutchouc.

Délai de sécurité – Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures suivant l'application dans les zones agricoles.

Pour les terres non agricoles, ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant que les bouillies ne soient sèches.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles ou les espaces de récréation, est minime. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se laver les mains avant de manger, de boire, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.
- Si de l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection personnelle. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection personnelle à part de la buanderie de maison.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres et aquatiques. Suivre les indications concernant les zones tampons sans pulvérisation terrestres et aquatiques spécifiées à MODE D'EMPLOI. Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau. Ne pas appliquer s'il y a prévision de forte pluie car l'eau de ruissellement peut couler dans les zones terrestres adjacentes et causer des lésions aux cultures et à la végétation utile non visées.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale..

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable..

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



ClearView™ Herbicide

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

L'herbicide ClearView est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces, de plantes envahissantes et d'arbustes dans les grands pâturages libres, les pâturages permanents, les emprises, les sites industriels et autres zones non cultivées au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF :Aminopyralide, présent sous forme de sel de potassium 52,50 %
Metsulfuron – méthyl 9,45 %

Avertissement : contient l'allergène sulfites
Granulés mouillables

N° D'HOMOLOGATION 29752 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITE LES YEUX

CONTENU NET: 0,1 kg - Vrac

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215-2nd Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Les **préposés à l'application** doivent porter une combinaison et des gants résistants aux produits chimiques.

Les **préposés au mélange et au chargement qui manipulent le produit concentré** doivent porter, comme précaution supplémentaire, une combinaison, des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes monobloc et des bottes de caoutchouc.

Délai de sécurité – Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures suivant l'application dans les zones agricoles.

Pour les terres non agricoles, ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant que les bouillies ne soient sèches.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles ou les espaces de récréation, est minime. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se laver les mains avant de manger, de boire, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.
- Si de l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection personnelle. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection personnelle à part de la buanderie de maison.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres et aquatiques. Suivre les indications concernant les zones tampons sans pulvérisation terrestres et aquatiques spécifiées à MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau. Ne pas appliquer s'il y a prévision de forte pluie car l'eau de ruissellement peut couler dans les zones terrestres adjacentes et causer des lésions aux cultures et à la végétation utile non visées.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide ClearView, appliqué en postlevée, supprime les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces, les plantes envahissantes et les arbustes dans les grands pâturages, les prés permanents, les zones industrielles (y compris, sans s'y limiter, les emprises et les bases militaires) et autres zones non cultivées. Éviter d'effectuer des applications dans des conditions de froid ou de sécheresse ou autre stress environnemental. **Lire toutes les instructions d'usage avant d'utiliser ce produit.** Pour plus de renseignements, contacter votre représentant de Corteva Agriscience Canada Company (1-800-667-3852).

Pour de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide ClearView sur les plantes en croissance active. Ne pas appliquer lorsque la température dépasse 28 °C.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

L'herbicide ClearView est sélectif et très actif contre les plantes à feuilles larges annuelles et vivaces, les plantes envahissantes et les arbustes. Ce produit est recommandé dans les zones où la perte de plantes fourragères à feuilles larges, y compris les légumineuses, peut être tolérée. Des lésions à des plantes utiles ou la perte de celles-ci peuvent survenir si l'on n'observe pas les précautions suivantes. Ne pas appliquer ni drainer ou rincer l'équipement sur la végétation utile ou près de celle-ci, ou dans des endroits où leurs racines peuvent dépasser ou dans d'autres endroits où le produit chimique peut être lessivé ou mis en contact avec les racines. Ne pas appliquer sur les passages piétonniers, les voies d'accès, les courts de tennis ou autres endroits similaires.

- Ne pas appliquer plus de 230 grammes par hectare d'herbicide ClearView par saison de croissance annuelle dans les grands pâturages libres, dans les pâturages, dans les zones industrielles et autres zones non cultivées.
- Une seule application par saison de croissance est permise.
- Les zones traitées pour 24 mois de suppression ne doivent pas être traitées plus qu'une fois par deux ans.
- Appliquer l'herbicide ClearView avec un surfactant recommandé.
- L'herbicide ClearView ne peut pas être appliqué sur de l'herbe à gazon domestique ou commerciale.
- Le foin coupé provenant d'herbe traitée, dans l'année d'application, ne doit être utilisé que sur la ferme pour nourrir le bétail. Le fumier ou compost des animaux nourris au foin traité ne doit être utilisé que sur des sites enregistrés où la perte de plantes fourragères à feuilles larges, y compris les légumineuses, peut être tolérée. Contacter Corteva Agriscience Canada Company pour de plus amples renseignements sur les espèces de plantes à feuilles larges sensibles.

Plantes sensibles

Les effets herbicides du ClearView surviennent principalement à la suite d'assimilation par les racines et de translocation dans toute la plante. Toutefois, une action herbicide secondaire peut survenir par assimilation de l'aminopyralide par le sol. De très petites quantités d'herbicide ClearView peuvent tuer ou endommager les plantes sensibles à feuilles larges. N'effectuer une pulvérisation que si des lésions aux légumineuses fourragères sont tolérables. Faire attention pour éviter de pulvériser les plantes à feuilles larges utiles au cours des périodes de croissance et de dormance.

Ne pas effectuer d'application à la limite du feuillage (le bord extrême du couvert des arbres) des conifères et des arbres à feuilles caduques utiles, à moins que des lésions ne soient tolérables. User de prudence en utilisant des produits à base d'aminopyralide autour d'espèces à systèmes de racines latérales étendues, d'espèces à enracinement superficiel et celles qui se propagent par marcottage.

Ne pas utiliser les fauchures ou le foin provenant de plantes traitées à l'aminopyralide pour constituer du compost ou du paillis. Les résidus d'aminopyralide sont éliminés par les animaux sans avoir été transformés et sont encore actifs sur le plan herbicide. Ne pas utiliser autour des plantes sensibles le fumier des animaux s'étant nourris dans les zones traitées ou à qui on aura donné du fourrage traité. Ne pas déplacer le bétail des zones de broutage traitées à des zones de culture à feuilles larges avant de l'avoir laissé brouter à un endroit non traité durant 3 jours.

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES.

Puisque ce pesticide n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site d'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ZONES INDUSTRIELLES (Y COMPRIS EMPRISES), AUTRES ZONES NON CULTIVÉES, GRANDS PÂTURAGES LIBRES ET PÂTURAGES PERMANENTS

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL

Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 135 – 230 g/ha. Appliquer lorsque la végétation indésirable visée est en croissance active. Seuls les mauvaises herbes et arbustes présents au moment de l'application seront supprimés. Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs. Appliquer par voie aérienne (minimum de 30 L de volume de pulvérisation/ha) ou par voie terrestre (minimum de 110 L de volume de pulvérisation/ha) pour assurer une couverture uniforme. Pour obtenir une meilleure couverture, utiliser 50 litres/ha pour l'application aérienne et 200 litres/ha pour l'application terrestre. Suivre toutes les directives à Méthodes de mélange concernant les exigences de surfactant et l'ordre du mélange.

TAUX D'APPLICATION

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL SUPPRESSION SAISONNIÈRE - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES

Taux d'herbicide ClearView	Suppression de:		
135 g/ha	neslie paniculée bardanette épineuse chardon vulgaire vergerette du Canada chardon des champs stellaire moyenne trèfle séneçon vulgaire petite herbe à poux tanaisie vulgaire spargoute des champs saponnaire des vaches pissenlit scabieuse des champs sagesse-des-chirurgiens	renouée scabre ortie royale ortie de la Caroline kochia à balais † renouée persicaire chardon penché crépis des toits marguerite blanche (pré-bourgeon) laiteron des champs chardon épineux amarante fausse-blite soude roulante	matricaire inodore bourse-à-pasteur centaurée maculée tabouret des champs érodium cicutaire mélilot renoncule âcre sarrasin de Tartarie canola spontané** symphorine occidentale moutarde des champs centaurée du solstice
	Répression de:		
	verge d'or du Canada chénopode blanc	renouée liseron	
	Plantes indiquées ci-dessus plus la suppression de		
170 g/ha	gnaphale patience crépue épilobe à feuilles étroites bertéroa blanche lépidie à feuilles larges rosier des prairies	antennaire négligée onoporde acanthe luzerne spontanée herbe à poux vivace carotte sauvage fraisier de Virginie	
	Répression de:		
	armoise absinthe		
	Plantes indiquées ci-dessus plus la suppression de:		
200 g/ha	gypsophile paniculée jusquiame noire gaillet gratteron	carvi cumin sauvage panais sauvage chondrille	
	Plantes indiquées ci-dessus plus la suppression de		
230 g/ha	armoise absinthe centaurée jacée centaurée diffuse*** cynoglosse officinale renouée du Japon grande molène	épervière orangée**** laitue scariole salicaire pourpre cranson dravier épervière jaune****	
	Répression de:		
	achillée		

*Biotypes non résistant aux ALS

**Toutes variétés sauf canola résistant aux ALS

***Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 230 g/ha quand les plantes sont en pleine croissance et le moment optimal d'application est du stade de rosette jusqu'au stade de montée en graines ou en automne. Les plantes seront contrôlées par l'application de mi-été et d'automne même si les plantes ne présentent aucune modification de forme ou de stature durant l'année d'application.

****Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 230 g / ha lorsque les plantes sont au stade de montée en graines.

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL SUPPRESSION OU RÉPRESSION PENDANT 12 MOIS

Taux d'herbicide ClearView	Supprimées jusqu'à 12 mois	Réprimés jusqu'à 12 mois
135 g/ha	matricaire inodore	chardon des champs pissenlit
170 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus plus: chardon des champs* pissenlit fraisier de Virginie	armoise douce armoise de l'ouest rosier des prairies symphorine occidentale
200 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus plus: rosier des prairies	
230 g/ha	épervière orange** armoise douce	chalef argenté

♦ Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

** Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 230 g/ha lorsque les plantes sont au stade de montée en graines.

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL SUPPRESSION OU RÉPRESSION PENDANT 24 MOIS

Taux d'herbicide ClearView	Supprimées jusqu'à 24 mois	Réprimés jusqu'à 24 mois
170 g/ha	fraisier de Virginie	chardon des champs* pissenlit armoise douce rosier des prairies
200 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus	symphorine occidentale
230 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus plus: chardon des champs pissenlit armoise douce rosier des prairies	

♦ Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

Délais à respecter avant la récolte/pâturage

- Il n'y a pas de restrictions sur le plan du pâturage pour le bétail ou les animaux laitiers en lactation dans les zones traitées.
- Laisser le bétail paître durant 3 jours (ou le nourrir de foin non traité) dans une zone non traitée avant de le transférer dans des zones où se trouvent des cultures à feuilles larges sensibles.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE CLEARVIEW

L'herbicide ClearView peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D Amine pour augmenter le nombre de mauvaises herbes supprimées.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

**HERBICIDE CLEARVIEW PLUS HERBICIDE 2,4-D AMINE
SUPPRESSION TOUT AU LONG DE LA SAISON**

Taux d'herbicide ClearView	Taux d'herbicide 2,4-D Amine	Mauvaises herbes à feuilles larges	
135 g/ha	840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 L/ha de 2,4-D Amine 600)	armoïse absinthe	herbe à gomme (parties épigées)
		laiteron potager	épervière
		laitue bleue (parties épigées)	cranson dravier (parties épigées)
		chardon vulgaire (parties épigées)	chénopode blanc
		bardane < 4 feuilles	armoïse douce
		verge d'or du Canada	laitue scariole
		lampourde glouïeron	ortie dioïque
		plantain majeur	renouée liseron
		salsifis majeur	
		Arbustes	
		chalef argenté (saule de Wolf)	
		Plus toutes les mauvaises herbes indiqués sur l'étiquette du 2,4-D Amine 840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 – 2,6 L/ha de 2,4-D Amine 600)	
170 g/ha	840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 – 2,6 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Mauvaises herbes à feuilles larges	
		Plantes indiquées ci-dessus plus:	
		armoïse de l'ouest	
		Arbustes	
		potentille frutescente	
		Plus toutes les mauvaises herbes indiqués sur l'étiquette du 2,4-D Amine 840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 – 2,6 L/ha de 2,4-D Amine 600)	

**HERBICIDE CLEARVIEW PLUS HERBICIDE 2,4-D AMINE
SUPPRESSION PENDANT 12 MOIS**

Taux d'herbicide ClearView	Taux d'herbicide 2,4-D Amine	Mauvaises herbes à feuilles larges supprimées
135 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	chardon des champs* pissenlit fraisier de Virginie
170 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		rosier des prairies potentille frutescente symphorine occidentale <u>Mauvaises herbes supprimées à ce taux :</u> Armoise douce
200 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		armoise de l'ouest armoise douce chalef argenté (saule de Wolf)

*Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

**HERBICIDE CLEARVIEW PLUS HERBICIDE 2,4-D AMINE
SUPPRESSION PENDANT 24 MOIS**

Taux d'herbicide ClearView	Taux d'herbicide 2,4-D Amine	Mauvaises herbes à feuilles larges supprimées
135 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	pissenlit fraisier de Virginie
170 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		armoise douce <u>Mauvaises herbes reprimées à ce taux:</u> chardon des champs rosier des prairies
200 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		chardon des champs* rosier des prairies chalef argenté (saule de Wolf) symphorine occidentale,

230 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		armoïse de l'ouest potentille frutescente

*Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

Délais à respecter avant la récolte/pâturage pour l'herbicide ClearView mélangé en réservoir avec l'herbicide Amine 600.

- Il n'y a pas de restrictions sur le plan du pâturage pour le bétail (sauf pour les animaux laitiers en lactation) dans les zones traitées.
- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai à respecter avant de récolter le fourrage ou de couper le foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.
- Laisser le bétail paître durant 3 jours dans une zone non traitée (ou le nourrir de foin non traité) avant de le transférer dans des zones où se trouvent des cultures à feuilles larges sensibles.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE CLEARVIEW – Terres non cultivées

On peut mélanger en réservoir l'herbicide ClearView avec des herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, sel de diammonium, sel de triméthylsulfonium, sel de potassium ou sel de diméthylamine, homologués pour utilisation sur les terres non cultivées), avec l'herbicide Torpedo EZ, avec l'herbicide Arsenal ou avec l'herbicide Garlon XRT, pour augmenter le nombre de mauvaises herbes, de plantes ligneuses et d'arbres supprimés sur les emprises, les sites industriels (y compris, sans s'y limiter, les emprises et les bases militaires) et autres zones non cultivées (où un sol nu est souhaité). Les mélanges en réservoir de glyphosate, l'herbicide Torpedo EZ et d'Arsenal permettent de supprimer la plupart des graminées et des espèces à feuilles larges alors que le mélange en réservoir de l'herbicide Garlon XRT permet de supprimer un large spectre de mauvaises herbes < feuilles larges, de plantes ligneuses et d'arbres.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Mélange en réservoir – Herbicide ClearView plus Herbicide Glyphosate

Utiliser 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 0,8 – 4,3 kg e.a./ha d'herbicide glyphosate herbicide (équivalent à 1,69 – 9,0 L/ha de solution herbicide VP480). Un surfactant est requis. Suivre les directives de mélange.

Mélange en réservoir – Herbicide ClearView plus Herbicide Torpedo EZ

Appliquer 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 880-1215 mL par hectare d'herbicide Torpedo EZ. Un surfactant, tel que Gateway Adjuvant à 0,25 – 1,0 %v/v, est requis.

Mélange en réservoir – Herbicide ClearView plus Herbicide Torpedo EZ plus Herbicide Glyphosate (p. ex. Herbicide VP480)

Appliquer 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 880-1215 mL par hectare d'herbicide Torpedo EZ plus 0,8 – 4,3 kg ai/ha d'herbicide glyphosate (Équivalent à 1,69 – 9,0 L/ha d'herbicide VP480). Un surfactant, tel que Gateway Adjuvant à 0,25 – 1,0%v/v, est requis.

Mélange en réservoir - Herbicide ClearView plus herbicide Arsenal :

Appliquer 3,0 L d'herbicide Arsenal par hectare mélangé en réservoir à 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView.

Mélange en réservoir - Herbicide ClearView plus herbicide Garlon XRT

Utiliser 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 2,5 – 5 L/ha d'herbicide Garlon XRT. Utiliser un surfactant recommandé (tel que Gateway™ Adjuvant, Fluide Xiameter OFX-0309, ou un surfactant non-ionique recommandé tel qu'Ag-Surf, Agral 90, ou Citowett Plus) à un taux de 0,375 % par volume (375 mL par 100 L d'eau). Voir l'étiquette du surfactant pour la liste complète des taux recommandés. Certains surfactants nécessitent des taux de 0,2 à 1 %. Voir l'étiquette de l'herbicide Garlon XRT pour la liste complète des plantes ligneuses et des arbres supprimés.

Pour supprimer l'épINETTE noire, utiliser 230 g d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 4-5 L de Garlon XRT, dans 1 000 L/ha pour les applications par tuyau souple ou lance et au moins 200 L/ha pour les applications généralisées, ainsi qu'un surfactant recommandé (tel que Gateway Adjuvant, Fluide Xiameter OFX-0309, ou un surfactant non-ionique recommandé tel qu'Ag-Surf, Agral 90, ou Citowett Plus) à un taux de 0,375 % par volume (375 mL par 100 L d'eau). Voir l'étiquette du surfactant pour la liste complète des taux recommandés. Certains surfactants nécessitent des taux de 0,2 à 1 %.

MÉTHODES DE MÉLANGE

Mélange avec eau

1. Remplir le réservoir de pulvérisation au 3/4 d'eau propre.
2. Ajouter la quantité requise d'herbicide ClearView tout en agitant. Il peut être nécessaire d'effectuer une pré-bouillie s'il y a peu ou pas d'agitation, ou si l'on se sert d'un système par injection, ou si l'herbicide est d'abord ajouté à un autre réservoir que le réservoir de pulvérisation.
3. Si on effectue un mélange en réservoir, ajouter la quantité requise de produit d'association tout en poursuivant l'agitation.
4. Ajouter le surfactant recommandé.
5. Ajouter un agent antimoussant, si requis.

MÉTHODES D'APPLICATION

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

Pratiques de gestion des plantes envahissantes

On peut appliquer l'herbicide ClearView en postlevée en tant que traitement généralisé ou par application localisée ou par bandes pour supprimer les plantes envahissantes. Les applications en postlevée doivent être effectuées avant le stade du bourgeon ou de floraison précoce, à moins d'indication contraire. Les résultats sont meilleurs lorsque le volume de pulvérisation est suffisant pour couvrir uniformément les plantes traitées. Pour obtenir une absorption et une translocation optimales, ne pas effectuer de coupe, de fenaison, de déchiquetage dans les zones traitées et laisser intactes celles-ci durant au moins 7 jours suivant l'application.

L'herbicide ClearView peut représenter un composant important de programmes de gestion intégrée de la végétation conçus pour rétablir des communautés de plantes utiles. Pour maximiser et augmenter les avantages de la suppression de mauvaises herbes que procure l'herbicide ClearView, il est important que d'autres pratiques de gestion de la végétation, y compris la gestion de pâturage, la fertilisation, le brûlage dirigé, le fauchage mécanique, le désherbage à la main, la lutte biologique et autres méthodes, soient utilisées selon une séquence et des combinaisons appropriées afin de diminuer davantage les effets nocifs des plantes envahissantes sur les plantes utiles et favoriser le développement des communautés de plantes utiles. Consulter des spécialistes agricoles et de gestion des terres et/ou les conseils sur les plantes envahissantes locaux. Ces organismes peuvent conseiller sur les meilleures pratiques de gestion et le développement de programmes de gestion intégrée de la végétation. Réagir rapidement suite à une détection précoce de nouvelles plantes envahissantes représente une stratégie clé de gestion des plantes envahissantes. Le confinement, l'éradication et la suppression sont essentiels à la gestion de plantes envahissantes établies qui s'étendent.

Grands pâturages et prés

N'effectuer qu'une seule application par année pour supprimer les plantes envahissantes. Pour de meilleurs résultats, traiter les plantes envahissantes lorsqu'elles sont en croissance active et dans des

conditions favorables à la croissance. Le mélange en réservoir d'herbicide Reclaim procure également une suppression en prélevée des graines en germination et une suppression des semis en émergence de plantes vulnérables suivant l'application.

Pour réduire la propagation de plantes envahissantes, il est important de traiter les plantes envahissantes identifiées dans la zone visée tout en observant les zones tampons sans pulvérisation requises pour les applications généralisées. Lorsque le vent souffle dans la direction opposée, revenir pour terminer la pulvérisation complète de la population des plantes visées.

Applications sur plante individuelle, localisée ou par bandes

Un composant important des programmes de gestion des plantes envahissantes est la détection précoce et l'éradication. Les directives pour les plantes individuelles ou les applications localisées ou par bandes peuvent servir à arrêter la propagation de plantes envahissantes. Ceci est particulièrement important dans les zones riveraines, où il est préférable d'utiliser une application localisée plutôt qu'un traitement généralisé. Utiliser le tableau de mélange suivant pour mélanger l'herbicide ClearView avec suffisamment d'eau et de surfactant pour obtenir la bonne quantité de solution pulvérisable. Utiliser un appareil conçu pour une application sur plante individuelle, localisée ou par bandes, comme un pulvérisateur à dos ou un tuyau avec pistolet, pour pulvériser les mauvaises herbes envahissantes. Mouiller à fond et uniformément le feuillage de toutes les plantes visées mais pas jusqu'au point de ruissellement. Diriger le jet loin des habitats aquatiques et des plantes terrestres non visées. NE PAS appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, cuvettes des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides), des estuaires ou des habitats marins.

Tableau de mélange

Herbicide ClearView	Surfactant*	Solution pulvérisable (eau et herbicide)
1,35 – 2,3 grammes	20 mL	10 litres
13,5 – 23 grammes	200 mL	100 litres
135 -230 grammes	2000 mL	1000 litres

*Surfactant recommandé tel que Gateway™ Adjuvant, Ag-Surf, Agral 90 ou Citowett Plus

Utiliser le taux le plus élevé de la fourchette lorsque les conditions de croissance sont moins favorables ou lorsque le feuillage des plantes est élevé et dense.

Application aérienne

Utiliser l'herbicide ClearView seul, ou mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D amine, l'herbicide du glyphosate ou l'herbicide Garlon XRT, pour le traitement généralisé par voie aérienne pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses. Appliquer l'herbicide ClearView aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 30 L/ha par voie aérienne. Pour une meilleure couverture, utiliser 50 litres/ha. Observer toutes les directives dans Méthodes de mélange pour les exigences concernant le surfactant et la séquence du mélange. Se référer à l'étiquette de l'autre produit pour des directives, des instructions sur l'application aérienne et des mesures de précaution additionnelles.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabinets des véhicules doivent être nettoyés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

Éviter la dérive sur le site d'application. L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions.

Suivre les exigences de gestion de la dérive suivantes pour éviter toute dérive pendant les applications aériennes :

1. La distance des buses le plus à l'extérieur sur la rampe ne doit pas mesurer plus de 75 % de la longueur de l'envergure des ailes ou des hélices de l'hélicoptère.
2. Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

3. Deuxième rinçage:

- Remplir le réservoir d'eau propre.
- Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
- Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
- Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
- Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).

4. Troisième rinçage:

- Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
- Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

Zones tampons sans pulvérisation

L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons sans pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé

Pour l'application sur des emprises, une zone tampon sans pulvérisation pour protéger les habitats terrestres sensibles n'est pas requise. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes minimisant la dérive hors-site, y compris celles liées aux conditions météorologiques (p. ex. direction du vent, vitesse du vent lente) et à l'équipement d'application (p. ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus du couvert). Les applicateurs doivent toutefois observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres sensibles (p. ex. les prairies, les zones forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides), et les habitats estuariens /marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) nécessaires à la protection des :	
			Habitats d'eau douce	Habitats terrestres*
Pulvérisateur agricole	Pâturages permanents, grands pâturages libres, zones industrielles et autres zones non cultivées		10	15
Aérienne	Pâturages permanents, grands pâturages libres, zones industrielles et autres zones non cultivées	Voilure fixe (grosse)	175	750
		Voilure tournante (grosse)	150	650
		Voilure fixe (de grosse à très grosse)	125	475
		Voilure tournante (de grosse à très grosse)	100	325
		Voilure fixe (très grosse)	100	375
		Voilure tournante (très grosse)	90	225
		Voilure fixe (de très grosse à extrêmement grosse)	80	250
		Voilure tournante (de très grosse à extrêmement grosse)	70	175

*Des zones tampons sans pulvérisation pour protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requis dans le cas d'application sur des emprises y compris le ballast de voie ferrée, les emprises de chemin de fer et d'hydro, les raccordements d'utilités, les routes, et les champs de manoeuvres et de tirs militaires.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide ClearView est un herbicide du groupe 2 et du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide ClearView et à d'autres herbicides du groupe 2 et 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide ClearView ou les herbicides du même groupe 2 et 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.